



Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^{me}.
A Paris, à la Librairie-Correspondance de P. Justin, place de la Bourse, n° 8, et à l'Office-Correspondance de Lepelletier Bourgoïn et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18.

PRIX : 16 francs pour 3 mois; 32 francs pour 6 mois; 64 francs pour l'année. Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.



LE CENSEUR,

Journal de Lyon, politique, littéraire et industriel.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES					
de RICHARD père et fils, ingénieurs-opticiens, quai St-Antoine.					
HEURES du jour.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.
7 heures du matin.	5 deg. audess. 0.0.	73 deg. humidi.	27 pou. 3 lign.	Midi.	Pluie.
SOLEIL.			PHASES DE LA LUNE.		
Lever.	Coucher.	Plaine lune.			
7 h. 29 m.	4 h. 50 m.				

LYON, 23 novembre.

DES OUVRIERS DE LYON.

Une nouvelle crise afflige la seconde ville de France, et l'on ne peut se défendre d'une profonde tristesse en voyant ces désolations périodiques auxquelles la fabrique lyonnaise est condamnée. Nous savons, et nous nous empressons de le dire, qu'il n'en résulte jamais de profondes perturbations commerciales. Le travail n'est pas organisé à Lyon comme dans les autres villes de manufactures: il cesse, il reprend avec les commandes; les capitaux ne sont jamais aventurés par masses, et le fabricant qui n'a point d'ouvriers à son compte ne fait que perdre l'intérêt de son argent, quand il n'a point de commandes à remplir. Mais la perte est bien plus grande pour l'ouvrier; son travail, c'est sa vie; s'il n'a plus de moyens de travailler, il n'a plus de moyens d'existence, et il faut qu'il en demande à la pitié publique. Déjà les autorités lyonnaises se sont empressées de subvenir à des besoins que la rigueur de la saison va rendre plus cruels. On parle de travaux publics que la ville de Lyon entreprendrait avec le concours du gouvernement; les hommes valides sont invités à se présenter sur la route de Châtillon; il serait question de construire aux Brotteaux une digue dont les dernières inondations ont fait sentir l'urgence; on parle aussi d'employer à secourir les femmes, les enfans, les vieillards, la souscription ouverte pour le choléra. Grâce à ces mesures, la crise de novembre se passera sans laisser des traces trop profondes; mais ces remèdes ne sont que momentanés, et le gouvernement a une autre tâche à remplir, c'est de prévenir le retour de ces époques de désastre pour la classe ouvrière, et d'inquiétudes pour le commerce et les citoyens.

La crise actuelle provient certainement de deux causes politiques, dont l'influence heureusement ne sera que passagère. L'une, c'est la situation où se trouvent les Etats-Unis par suite des démêlés du président Jackson avec la banque, et du changement introduit dans le système monétaire de l'union américaine; l'autre, c'est la suspension de nos relations commerciales avec la Suisse; cette suspension est finie légalement, le blocus est levé; mais ses effets restent et se prolongeront quelque temps encore. Lyon surtout en a souffert; le ministère aurait dû prévoir qu'en cumulant ainsi deux causes de perturbation sur une même ville, il ne pouvait en résulter qu'une perturbation plus violente dans ses affaires: il serait injuste de l'accuser de ce qui s'est fait aux Etats-Unis, mais il est juste de lui faire sentir les conséquences de sa politique envers la Suisse.

Outre ces deux causes momentanées, il y en a de permanentes dont l'administration devrait enfin s'occuper.

Les ouvriers en uni se sont éloignés de Lyon à la suite des événemens de 1831 et de 1834. Placés maintenant à la campagne où les travaux des champs leur offrent une ressource contre les chômages de la fabrique, ils peuvent, à force d'intelligence et d'activité, soutenir la concurrence contre la Suisse et l'Allemagne, et sans doute aussi contre l'Angleterre, malgré le déploiement immense de ses machines. Il est une chose que les Anglais ne nous déroberont jamais en fait de soieries: c'est l'influence de nos eaux et de notre soleil. En vain nos concurrens d'outre-Manche emploieront-ils toute leur habileté à donner de l'appât à leurs étoffes de soie; cet appât tombe à la première humidité; et, comme la soierie est un objet qui doit être beau avant tout, on finira par reconnaître qu'il y a bon marché à payer un peu plus cher une robe ou un tablier de soie française. On peut même affirmer que si l'on se sert beaucoup de cravates anglaises, cela tient à la régularité de la trame que nous pouvons facilement imiter, tandis qu'on ne reproduira jamais le brillant solide de nos étoffes. Nous croyons donc qu'en associant à la petite culture la fabrication des soies unies, on a trouvé ce qu'il y avait de mieux à faire pour le moment. Mais il n'est pas possible de disperser hors de Lyon les ouvriers en façonné, et la question est de les faire vivre là où ils sont obligés de travailler, c'est-à-dire sous les yeux des dessinateurs, au milieu des fréquentations qui seules peuvent entretenir et épurer le goût par lequel nous l'emportons sur tous nos rivaux.

Le mode de travail employé à Lyon ne saurait être de long-temps encore abandonné pour un autre; peut-être même ne le sera-t-il jamais avec avantage pour les façonnés, objets de luxe, de fantaisie, qui ne peuvent être confectionnés sur l'échelle uniforme d'une grande fabrique. Les essais que l'on a tentés pour établir de grands ateliers, essais qui n'ont pas été heureux jusqu'à présent, n'ont, en général, porté que sur l'uni et les étoffes mélangées, coton et soie et soie et laine. Or, les ouvriers en uni sont dispersés à la campagne, d'où il est sage de ne pas les ramener. Quant à la fabrication des mélangés, elle est susceptible, par le prix des matières premières, d'être exploitée par la grande spéculation, et d'offrir un travail constant aux ouvriers, si les tarifs de douanes ne viennent point en aide à la concurrence redoutable que nous font les Anglais. Nous ne parlons pas du coton, que nous pouvons nous procurer à peu près au même prix que nos voisins. Ce sont les laines étrangères filées, peignées et torsées, qu'il importerait de laisser entrer librement sur nos marchés. Lyon deviendrait

alors le centre d'une immense production industrielle, dans laquelle les étoffes de luxe n'entreraient plus que pour la part qu'il convient de leur donner. On voit que sur ce point la réforme dépend du ministre chargé de la confection des lois de douanes, et qui n'est plus le ministre du commerce. C'est aussi du gouvernement que peut venir la principale amélioration au sort des ouvriers en façonné, forcés de fabriquer suivant la division actuelle du travail que nous avons déjà expliquée. Le chef d'atelier possesseur de quelques métiers reçoit du fabricant les dessins, la matière première, et exécute les étoffes avec l'aide d'ouvriers appelés *ferrandiers*, sur lesquels il prélève tant par aune pour le loyer du métier. La *course* une fois terminée, le fabricant, le chef d'atelier, le ferrandier n'ont plus d'engagement l'un envers l'autre; chacun devient ce qu'il peut, en attendant une autre *course*, expression populaire qui peint parfaitement l'intermittence à laquelle est soumise la fabrication. Or, cette intermittence funeste cesserait si la consommation des objets fabriqués pouvait s'étendre par le bon marché de la main-d'œuvre, et la main-d'œuvre diminuerait nécessairement si les droits d'octroi et de consommation étaient moins élevés, si les tarifs sur les bestiaux étrangers permettaient d'obtenir la viande à un prix meilleur: les tarifs de douanes combinés avec les droits d'octroi élèvent de 20 p. 0/0 le prix de la nourriture des ouvriers.

Les droits d'octroi sont un des plus grands obstacles apportés par notre organisation financière à l'extension de notre commerce. On a vu l'année dernière plusieurs villes se plaindre à la chambre des tarifs de douane sur la houille étrangère et en réclamer l'abaissement; elles faisaient ressortir tous les inconvéniens qui résultaient pour leur fabrication de la cherté des combustibles; mais elles ne disaient pas que les houilles étaient frappées à leurs portes de droits d'octroi considérables, et qu'elles auraient dû commencer d'abord pour les diminuer. Les villes ont besoin de revenus, nous le savons, mais elles ne doivent, pas plus que l'état, imposer les matières premières. Il y aurait à faire dans nos droits d'octroi une réforme pareille à celle que nos droits de douanes ont commencé à subir, et elle pourrait être plus complète, parce que le profit en serait pour nous seuls et non pour l'étranger. La ville de Lyon surtout a le plus grand intérêt à s'occuper de cette réforme; les événemens de 1831 et de 1834 ne sont pas si éloignés qu'il soit besoin qu'on les lui rappelle. Ce serait au gouvernement à donner à cet égard une impulsion forte et générale; mais jamais on n'a autant parlé des intérêts matériels que depuis le 11 octobre, et jamais on ne les a aussi mal protégés. (Journal du Commerce.)

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro l'arrestation de M^{me} Baune. Voici, à ce sujet, quelques détails nouveaux; nous les empruntons au journal patriote d'Amiens:

« M^{me} Baune, dont la conduite noble et courageuse a excité les sympathies de toutes les opinions politiques, et qui est venue avec ses enfans s'enfermer dans Doullens pour tâcher d'adoucir la captivité de son mari, vient d'être arrêtée et jetée en prison, comme prévenue, chose incroyable, d'avoir facilité l'évasion qui a eu lieu dernièrement l'évasion dont on veut, à ce qu'il paraît, faire une affaire d'état!

« Cette arrestation d'une jeune femme, déjà si malheureuse, d'une mère de famille qu'on arrache à ses enfans, pour, si la prévention était fondée, demander qu'elle fût punie du crime d'avoir voulu délivrer son mari, a produit dans Doullens une sensation douloureuse, et telle que nous sommes certains que M. le juge d'instruction et M. le procureur du roi auront senti combien leurs redoutables fonctions sont souvent pénibles à remplir.

« Sous la Restauration, M^{me} Lavalette ne fut point accusée.

« Quelle que soit l'issue de l'instruction judiciaire, les prévenus peuvent compter qu'ils ne manqueront pas de défenseurs. Les barreaux d'Amiens, d'Arras et de Paris leur en offriront avec empressement. »

— On mande de Doullens:

« Malgré ce que le directeur, M. Martin Deslandes, en a pu dire, les détenus renfermés au cachot sont au plus mal. On leur fournit une nourriture dont, c'est l'expression de l'un d'eux, les chiens ne voudraient pas. On les tient dans des lieux si humides, que, le matin, la couverture de leur lit est toute mouillée. Enfin, l'un d'eux souffrant beaucoup de douleurs rhumatismales et ne pouvant se faire au dur régime du cachot, ayant demandé à faire venir de la cantine quelque aliment meilleur, a été refusé par le directeur lui-même, qui aurait ajouté que c'était l'ordre du ministre, ce qui ne peut être vrai: nous aimons à le croire! »

Le bruit s'était répandu avant-hier qu'un des bateaux à vapeur qui font le service de Lyon à Chalon, avait sauté en route par suite de l'explosion de sa chaudière, et que tous les passagers avaient péri. Nous ignorons encore complètement ce qui a pu donner lieu à ce bruit qui nous paraît dénué de tout fondement.

Par ordonnance royale en date du 19 novembre, M. Fauché-Prunelle a été nommé président du tribunal de première instance de Vienne (Isère).

Vendredi dernier, dans l'après-midi, le soldat qui fait le service près du commandant du 6^e régiment d'artillerie, promenait du côté de Perrache le cheval de cet officier supérieur. Tout-à-coup ce cheval s'est emporté et le cavalier et lui sont allés se précipiter dans la Saône où ils se sont noyés.

Une partie de la voûte de la cathédrale de Belley, est tombée samedi dernier. Depuis quelques jours les ouvriers travaillaient à étamper cette partie qui est dans le centre du bras en forme de croix, mais heureusement ils prenaient leur repas au moment où cet événement est arrivé, et on n'a aucun accident à déplorer.

La première apparition des chanteurs alsaciens sur notre première scène a été fort heureuse; ils ont recueilli des applaudissemens nombreux. La précision, la justesse, l'ensemble avec lesquels ils chantent sont des qualités si rares que lorsqu'elles se rencontrent il est impossible de ne pas les accueillir avec admiration. Quelle peine n'éprouvent pas les premiers sujets, même de notre opéra, s'ils ont à chanter un quatuor ou un trio sans accompagnement! En écoutant ces artistes étrangers on ne se doute pas qu'il y a quelque difficulté dans les morceaux de musique qu'ils exécutent.

Demain jeudi, les chanteurs alsaciens se feront entendre une seconde fois au Grand-Théâtre.

M. Aristippe donnera le samedi 3 décembre prochain, une soirée littéraire où il lira plusieurs passages de Racine, de Corneille, de Voltaire, de Victor Hugo, de Casimir Delavigne et d'autres écrivains de l'école moderne. Cette opposition aura sans doute quelque chose de piquant. Nous donnerons les détails de cette soirée.

Chronique politique.

Une feuille de Paris publie la note suivante:

« Il paraît que la magistrature a protesté d'une manière formelle, quoique secrète, contre la conduite du ministère dans l'affaire de la conspiration de Strasbourg. Le mécontentement de la cour de Colmar au sujet du manque de procédés du pouvoir exécutif envers le pouvoir judiciaire, ne laisse point que d'embarrasser ici l'omnipotence dont le conseil des ministres a cru devoir user en cette occasion.

— On lit dans le journal légitimiste *la France*:

« Nous étions bien informés quand nous avons annoncé la démarche faite par M. Persil auprès de MM. les curés de Paris; nous recevons la note suivante de l'un de ces respectables ecclésiastiques:

« M. Persil, garde-des-sceaux, nous a mandés, en dehors de la hiérarchie de M. l'archevêque, et nous a invités à ne pas célébrer de service funèbre en l'honneur de la mémoire de S. M. Charles X, et à ne pas même dire de messe des morts d'ici à quinze jours. »

— Nous lisons dans un journal:

« On commence à s'entretenir des projets de loi qui doivent être soumis aux chambres. Nous ne savons pas encore ce qui sera fait pour compléter nos institutions communales; on ne dit pas non plus comment on compte pourvoir à la conversion des rentes; mais il est déjà bien arrêté qu'on s'occupera de la dot de la reine des Belges. Il sera question aussi d'un projet d'échange entre l'Etat et le duc d'Aumale pour la portion du palais Bourbon qui lui est échue dans la succession du prince de Condé. »

— On mande de Ham:

« Ce que nous avons annoncé dans notre dernier numéro est, nous mande-t-on, sur le point de se réaliser. M. de Polignac sera conduit en Angleterre, et M. Guernon de Ranville ira dans sa terre de Ranville, près de Caen. Les sollicitations de M. de Sébastiani, qui a épousé une parente de M. de Polignac, et de la haute aristocratie anglaise en faveur des ministres de Ham, ont été telles qu'on n'a pu les méconnaître plus long-temps. »

— L'*Almanach populaire de la France* vient d'être saisi.

« C'est dix jours après sa mise en vente, dit le *Progrès du Pas-de-Calais*, après que la première édition en est tout à fait écoulee, au moment où l'on s'occupait d'en faire un second tirage, que messieurs les hauts justiciers de Douai ou de Paris s'aperçoivent que le petit livre à dix sous sue la sédition, prêche l'irrévérence royale et pousse à la désobéissance aux lois. Le jury fera encore justice, nous l'espérons, de ces mesquines tracasseries des gens du roi, et l'*Almanach populaire*, œuvre de moralité, de liberté et de progrès, rédigé par des hommes de conviction et d'honneur, ne sera pas défendu aux classes laborieuses pour lesquelles il est principalement écrit. »

Paris, 19 novembre 1836.

(Correspondance particulière du Censeur.)

L'inquiétude causée par la crise commerciale de Londres devient chaque jour plus vive. On redoute la fin de l'année: la situation des classes ouvrières dans les royau-

mes-unis et en France, l'appel fait par les premiers aux nôtres, tout indique une de ces maladies morales, profondes, dont les gouvernements paraissent vouloir ignorer les causes. Ou en serions-nous, se dit-on, si la devise de vivre en travaillant ou mourir en combattant allait servir de nouveau programme aux prétentions des ouvriers des deux pays. La rente s'est alarmée de cette situation, et dans des prévisions de baisse on trouve le cours de 79 très-beau. Toute la journée d'hier, ce prix a été débattu avec des différences de cinq et dix centimes à midi; ce matin, on avait offert sans affaires à 79, 5 à la bourse de Tortoni.

— On assure que M. Guizot a porté une plainte en forme contre le président de la chambre dont l'opinion, dans l'acte qui a enlevé le prince Louis-Bonaparte, est un véritable scandale. On assure que M. Dupin, dans cette question comme dans toutes celles où son opposition est la plus vive, était certain de ne pas déplaire à la cour. En aurait-on assez de la doctrine? La crise ministérielle arriverait-elle avant la réunion des chambres, et les intrus battraient-ils en retraite pour ne pas y être priés par la majorité. On prétend que M. Persil joue un rôle assez équivoque dans cette affaire, et que, pour le faire agréer, il serait prêt à désavouer son œuvre d'intimidation.

MM. Rosamel et Duchâtel sont les seuls ministres du 6 septembre qui resteraient dans le cabinet qu'on veut former.

— On nous écrit de Constance, le 16 novembre :

« La duchesse de Saint-Leu, ex-reine de Hollande, partait samedi, 12 de ce mois, par ordre du gouvernement, de Viry, pour se rendre en Suisse avec M^{me} Salvay de Javerolle, sa fidèle compagne, sans douter que trois heures avant, son fils, le prince Napoléon-Louis Bonaparte, transféré de Strasbourg, était à Paris, arrivé sous escorte à la préfecture de police. Ce n'est qu'à Arenberg, sa résidence habituelle en Thurgovie, où elle est descendue hier à minuit, après un voyage fait nuit et jour sans interruption, qu'elle a appris que son fils avait été extrait de la prison de Strasbourg. La précipitation mise à son départ de Viry, dans le fâcheux état où se trouvait sa santé, lorsqu'elle a reçu l'ordre de s'en éloigner, quelque incognito qu'elle y gardât, a accru l'indisposition de la reine, qui a pris un caractère assez grave pour alarmer ses amis. »

COLONIE D'AFRIQUE.

SITUATION.

On lit dans le *Toulonnais* :

« Lorsque nous avons vu le gouvernement engagé dans une fausse voie relativement à la question d'Alger, nous n'avons pas été sobres d'avertissemens : à la fois partisans du gouvernement et organes de la colonie d'Afrique, nous avons lutté de toutes nos forces pour cette dernière contre le système du pouvoir. Aujourd'hui se vérifient malheureusement toutes nos prédictions.

» On eût mieux fait d'envoyer deux régimens de France pour l'expédition de Constantine que de diminuer l'effectif de la division d'Oran.

» L'expédition de Constantine a été préparée avec trop de lenteur et se fait trop tard. L'opinion publique n'est nullement satisfaite des moyens mis à la disposition du maréchal Clauzel pour cette expédition. Il fallait 12,000 hommes, on ne peut en avoir que 8,000 en dégarnissant deux provinces.

» L'abandon du camp de la Chiffa est une faute grave nécessitée par le changement de ministère.

» Ces faits n'ont pas tardé à porter leurs fruits. On verra par nos correspondances que la réduction de l'effectif des troupes de la division d'Alger, qui a motivé l'abandon du camp de la Chiffa, a aussi rendu audacieux un ennemi que nous tenions en respect dans ses montagnes. Le bey de Miliana s'est installé à Blida, à deux pas de nos camps et de notre principal établissement en Afrique. Abd-el-Kader, qu'il fallait tenir en échec dans la province d'Oran, n'ayant pas à redouter en ce moment le général Létang dont la division est affaiblie, a profité d'un instant de suspension d'armes pour venir dans la Métidja avec 3 ou 4,000 cavaliers.

» L'expédition de Constantine est contrariée par les pluies, par le manque de transports; elle ne pourra rien produire de bon par le petit nombre de troupes qu'on y emploie. Qui sait même si Abd-el-Kader, qui était le 12 dans la Métidja, ne continue pas sa marche sur Constantine pour augmenter les forces d'Achmet et rendre sa résistance plus opiniâtre.

» Le général Damremont, qui rentre en France sur le *Styx*, vient-il, comme on l'assure, demander des renforts? Les lui accordera-t-on? nous l'ignorons, et cependant on ne peut laisser nos camps et Alger lui-même exposés aux attaques de l'ennemi.

» Nous le répétons pour la centième fois, il faut que le gouvernement prenne une détermination décisive. S'il veut abandonner l'Afrique, mieux vaut le dire franchement et braver la haine publique, que de laisser périr du monde et engloutir des capitaux sans les protéger, afin de préparer les esprits à un abandon. S'il veut conserver notre colonie, il doit mettre à la disposition de M. le gouverneur-général tous les moyens propres à atteindre ce but, fallût-il 50,000 hommes pour en finir.

BONE, le 10 novembre. — Le beau temps continue, mais le vent devient de plus en plus violent, et la mer est très-grosse.

La colonne expéditionnaire n'est pas encore partie; elle doit, dit-on, se mettre en marche demain, mais je crois bien qu'avant le 15, on ne pourra se livrer à aucune opération sérieuse. L'organisation du convoi présente des difficultés inouïes; d'ailleurs la plaine située à trois lieues d'ici est remplie d'eau, et l'inondation couvre la route de Constantine.

La corvette la *Marne* qui devait nous apporter 400 hommes du génie n'est pas encore arrivée.

ALGER, 12 novembre. — Le bey de Miliana, à la tête d'un millier de Kabyles et d'autant de cavaliers, et ayant deux pièces de canon, est venu s'installer à Blida. Il a tenté d'enlever le blockhaus placé par nos troupes du camp de la Chiffa, avant leur

rentrée à Bouffarick; mais il n'a pu y réussir. Les cavaliers du bey se sont répandus dans la plaine de la Métidja, pillant et dévastant tout. Les spahis ont voulu s'opposer à cette irruption: ils ont été engagés avec les Bédouins une affaire très-vive, et se sont bien battus quoiqu'ils fussent en plus forte partie; mais ils ont eu vingt-un hommes tués et plusieurs blessés.

Le général Rapatel, instruit de ce mouvement, et voulant faire voir qu'il avait encore du monde à Alger, quoiqu'on en ait envoyé à Constantine, et mettre fin à cette agression dès son début, marcha sur Blida avec environ 3,000 hommes et beaucoup d'artillerie. Il arriva sur les derrières du bey au moment où celui-ci croyait être attaqué de front, et, après un engagement assez long, il mit l'ennemi en déroute et lui tua une centaine d'hommes, au nombre desquels sont, dit-on, des chefs très-influents. Il faut espérer que cette leçon suffira aux Arabes pour nous laisser tranquilles.

Pendant que tout cela se passait dans la plaine, la population était inquiète; mais elle a été rassurée dès que les résultats ont été connus. Les bruits les plus sinistres avaient été semés par nos ennemis: le lieutenant-général était assassiné, tel de nos postes égorgé, l'armée battue, etc. Cela prouve bien l'existence d'un parti puissant qui s'agit ici contre nous.

Du 13. — Des nouvelles plus récentes sont encore venues attrister la population. Le bey de Miliana s'est de nouveau installé à Blida. Il appelle à lui toutes les tribus. Il est question de l'arrivée d'un camp de l'ouest. Les affaires se présentent sous un aspect très-menaçant.

Autre lettre du 13. — Les Arabes qui sont venus ces jours derniers de la Métidja prétendent qu'Abd-el-Kader est près de nous avec 3 ou 4,000 cavaliers, et qu'il se vante de détruire nos camps et de prendre Alger de concert avec le bey de Miliana. Heureusement que ce sont là des fanfaronades. Cependant, la réunion des forces ennemies dans notre province a engagé le général Damremont à se rendre en France pour demander des renforts.

M. l'intendant civil a passé, le 10, la revue des trois premiers bataillons de la milice africaine, réunies sur l'esplanade Babouled. Les compagnies présentaient des rangs bien fournis. C'est la garde nationale qui a fait le service de la ville pendant que les troupes étaient en campagne; elle a rempli ce devoir avec beaucoup d'empressement.

Le bateau à vapeur le *Castor*, capitaine Paris, qui était parti pour Oran samedi dernier, portant le courrier, a été contrarié par les mauvais temps et la grosse mer qui n'ont cessé de régner depuis cette époque. Ne voyant pas la possibilité d'atteindre sa destination avec les 9 tonneaux de charbon qui lui restaient lorsqu'il était encore à 20 lieues de Mostaganem, il a été forcé de laisser arriver pour Alger, où il est rentré le 9 n'ayant pas de combustibles. Il reprendra la mer dès qu'il aura rempli ses soutes.

(Autre lettre du 13.) — Le 9, le général Rapatel, ayant appris que du côté de la Chiffa et de Bouffarick il se formait de grands rassemblemens d'Arabes, a fait partir la garnison. Il est parti lui-même à 10 heures. La garde nationale a pris les armes; quelques compagnies marcheraient à l'ennemi au besoin. L'alarme était dans la ville, car on exagère tous les événements. Le matin, on évaluait à 20,000 le nombre des Arabes, le soir ce chiffre était porté à 80,000.

Le 10, il est arrivé des nouvelles de Bouffarick; elles étaient d'une nature peu rassurante. Une affaire avait eu lieu près de Blida. 20 Spahis, d'autres disent 60, dont 3 officiers, y ont trouvé une mort glorieuse; les autres corps y ont perdu 25 hommes.

Le 11, nous avons vu partir deux grosses pièces de campagne et des objets de campement. On a pris toutes les mesures possibles pour la sûreté intérieure. On a arrêté dans la journée plusieurs Bédouins ayant des armes cachées sous leurs burnous; des ordres ont été donnés pour qu'on visite tous les indigènes qui entrent en ville.

Aujourd'hui on annonce que d'après les ordres d'Abd-el-Kader le bey de Miliana a rassemblé toutes ses forces pour fondre sur Alger dont il lui sera facile de s'emparer puisque le maréchal s'est dirigé sur Constantine et a laissé Alger sans forces; telles sont les paroles qu'un lieutenant de l'émir a rapportées au bey qui a reçu en même temps 6 chariots remplis de munitions de guerre.

Le *Brazier* est arrivé ce matin avec la correspondance de France. Le *Castor* avait chauffé pour se rendre à Oran, mais il a reçu l'ordre d'éteindre ses feux, ce qui fait penser que son service va être fait par le *Brazier*.

Le général Rapatel est arrivé hier après midi.

On dit qu'un déserteur appelé Moulter commande les plus hardis de nos ennemis; on l'a vu mutiler le cadavre de M. Guillard, officier des spahis, et chercher à inscrire son nom avec un poignard sur le cadavre de ce brave militaire. Cet infâme est le même qui, dans la dernière sortie du maréchal est venu insulter les factionnaires des avant-postes.

Il résulte du tableau récapitulatif du mouvement de la navigation dans les ports d'Alger, Bone et Oran, pendant le premier semestre de 1836, publié par le *Moniteur Algérien*, qu'il est arrivé à Alger 133 navires français, 92 indigènes et 169 étrangers; à Bone 284 navires, à Oran 392. Tous ces bâtimens forment un total de 1,057, jaugeant 62,762 tonneaux, et ayant 10,695 hommes d'équipage.

Il est arrivé, en outre, dans les ports de la régence 157 bâtimens de l'Etat. Les navires du commerce ont importé dans l'Algérie des huiles, vinaigre, fer, laines, eaux-de-vie, esprits, blé, orge, farines, légumes, café, charbon, objets manufacturés, salaison, poterie, fromage, pouzzolane; ils en ont exporté du miel, de la cire, cuirs, peaux, chevaux, tabac, bœufs, pommes-de-terre, corail, sel, fruits secs, etc.

(Correspondance du *Toulonnais*.)

Nouvelles Diverses.

Voici, d'après le 59^e bulletin, l'indication des corps pour lesquels les engagements peuvent être reçus :

Les régimens d'infanterie (excepté les 11^e, 23^e, 24^e, 26^e, 30^e, 46^e, 50^e, 59^e, 62^e, 63^e, 66^e, de ligne; 2^e, 10^e, 15^e, 16^e, 17^e et 18^e légères); — le 9^e régiment de cuirassiers; — les régimens de lanciers (excepté les 3^e et 6^e); — les régimens de chasseurs (excepté les 4^e, 7^e, 10^e, 11^e, 12^e et 13^e); — les 7^e, 10^e et 12^e régimens d'artillerie; — les régimens du génie (excepté le 1^{er}); — les 4^e et 5^e compagnies d'ouvriers d'artillerie; — les compagnies d'ouvriers des équipages militaires; — les régimens de la marine dont le dépôt est à Landernau.

Les jeunes soldats des classes de 1833 et 1834, appartenant à l'armée de terre, quel que soit le corps pour lequel ils auront été désignés, seront également admis à devancer la mise en activité pour les régimens et compagnies de cette arme indiqués ci-dessus. Toutefois, les engagements volontaires, ainsi que les devancemens de mise en activité pour les régimens de chasseurs d'Afrique et pour les compagnies d'ouvriers d'artillerie et des équipages militaires, ne seront reçus, savoir: Pour les chasseurs d'Afrique, que d'après le consentement écrit des chefs de corps

(circulaire du 12 janvier 1836), pour les compagnies d'ouvriers, que sur la production d'un certificat de capacité délivré par le capitaine de l'une de ces compagnies.

A l'égard des corps pour lesquels les engagements volontaires et les devancemens d'appel ne sont pas ouverts, il n'en sera reçu qu'en vertu de l'autorisation spéciale du ministre de la guerre.

Quant aux jeunes soldats de la classe de 1835, destinés aux régimens de la marine, ils continueront d'être reçus à devancer la mise en activité pour ces corps, conformément à la circulaire précitée du 20 août 1834, qui renvoie à l'instruction du 4 juillet 1832.

Enfin, rien n'est changé aux dispositions de la circulaire du 17 septembre 1836, qui règle le devancement de mise en activité par les jeunes soldats de la classe de 1835; c'est-à-dire que, pour ces sortes d'admissions, l'autorisation ministérielle est préalablement nécessaire, excepté pour l'armée de mer.

— La banque agricole d'Irlande a suspendu ses paiemens. Les directeurs viennent d'exposer eux-mêmes au public les circonstances qui ont concouru à renverser leur crédit. Du 3 octobre au 14 novembre, il avait remboursé pour 537,000 liv. sterl. de billets (13,425,000 fr.); mais la banque royale et la banque provinciale n'ayant pu venir à leur aide, ils se sont vus réduits à interrompre leurs opérations. La banque agricole a plus de 5,000 actionnaires; ses valeurs de garantie excèdent la somme de ses obligations, et les propriétaires étant responsables de ces engagements, jusqu'à concurrence de leur fortune personnelle, les porteurs n'ont à craindre qu'un retard dans le paiement.

La crise financière paraît du reste terminée en Irlande. Les autres établissemens de banque ont soutenu le choc; il est possible que le système de conduite suivi par la banque royale d'Irlande ait contribué aux difficultés. Quand un établissement, qui est le régulateur du crédit, se met à faire concurrence aux compagnies financières, et augmente sans mesure l'émission de ses billets, il ne peut résulter de cette marche qu'un engorgement dans la circulation. Mais la principale cause des embarras actuels paraît être une tactique des grands propriétaires de l'Irlande. On a remarqué que les billets présentés à l'échange à la banque nationale, qui a des relations d'intérêt avec M. O'Connell, étaient marqués d'ossements en croix et de têtes de mort; les torys avaient spéculé sur la crise, comme sur toute difficulté qui peut survenir au ministère, et ils ont cherché à l'envenimer.

Quoi qu'il en soit, le système de crédit en Irlande comme en Angleterre appelle une prompte réforme. Un établissement financier qui est à la merci de toute crise que les évènements ou les partis peuvent exciter, n'offre point de garantie au public.

EXTÉRIEUR.

PORTUGAL. Lisbonne, 9 novembre. (Extrait de la correspondance du *Morning-Post*.) — Le départ de l'*Ibérie* n'a été retardé, dit-on, que par l'état d'irritation nerveuse et fébrile dans lequel les évènements récents ont jeté lord Howard de Walden; l'émotion extraordinaire qu'a ressentie sa seigneurie en voyant les déplorables résultats de son impolitique intervention, l'avait mis dans la presque impossibilité de clore ses dépêches officielles. Les partisans, les conseillers coupables de la reine qui ont cherché un refuge à bord des navires anglais sont outre MM. de Palmella, de Terceira et de Carvalho, MM. Gomès de Castro, Gonsalves de Miranda, l'archevêque de Lacédémone, le père Marcus, directeur spirituel de la reine, le baron Renduffe, le comte Villaréal, Aguiar et un grand nombre d'autres personnages de distinction.

La collision dont les conséquences ont été les plus terribles et sanglantes a été celle qui a éclaté entre le bataillon de la marine portugaise et la garde nationale; cette dernière a accueilli par des vociférations le bataillon à son entrée en ville; 19 hommes du bataillon sont tombés morts à la première décharge de mousqueterie et 14 déposés à l'hôpital sont dans un état presque désespéré. Ce bataillon s'était affiché comme exclusivement dévoué au service de la reine.

S. M. I. la duchesse de Bragança n'a pas quitté Belem pendant toute cette révolution; on l'a entendue dire, les larmes aux yeux, à un officier de la corvette stationnée en vue du château: « Je sens plus que jamais aujourd'hui toute la portée de la perte de mon mari. Il a abandonné la couronne et l'empire du Brésil pour des désagrémens bien moindres que ceux dont on afflige sa fille. »

Lord Howard de Walden a couché ou plutôt veillé dans le château; ses irrésolutions étaient extrêmes, ses conseils contradictoires. Lady Howard avait demandé à l'amiral Gage une garde de sûreté. La population était tellement exaspérée, qu'elle ne voulait pas permettre le débarquement du détachement. L'officier fut seul autorisé à descendre à terre, sa protection personnelle paraissant suffisante.

M. Van de Weyer n'a pas quitté un seul moment le château de la salle du conseil. Le prince Ferdinand qui avait commencé par faire preuve d'une légèreté extrême, laissa voir plus tard toute son inquiétude dans la crise: au moment où M. Passos entra dans le palais, il lui dit avec affectation: « Eh bien, monsieur le roi Passos, comment vont vos sujets à Lisbonne? » Le ministre ne répondit pas à cette singulière salutation; il pria seulement le prince de ne pas lui parler de cette manière.

Les troupes de marine débarquées à Belem, étaient au nombre de 800 et non de 500 hommes; elles avaient deux pièces d'artillerie. L'amiral Gage a passé toute la nuit dans leurs rangs. Les soldats se plaignaient hautement des fatigues excessives qu'on leur faisait endurer pour un service inutile. Ils ont passé la nuit entière sur pied et sous les armes, bivouaquant au milieu d'un épais brouillard. Les négocians et les notables ont vu de l'œil le plus défavorable cette intervention anglaise, à laquelle ils supposent le but unique d'entretenir en Portugal l'anarchie, pour l'exploiter au profit de la domination britannique.

La reine, dans la promenade qu'elle a faite en ville, ne dissimulait pas toute sa tristesse, après ces évènements. Il n'en était pas de même du prince, qui semblait plutôt gai que triste. Le chapeau à la main, le prince Ferdinand, saluant la foule accourue sur le passage de S. M., faisait tous ses efforts pour gagner de la popularité. Dans la soirée, la physionomie de S. M. portait la même empreinte de tristesse, bien que l'accueil qui lui était fait par le public réuni dans la salle de l'Opéra dût la rassurer.

Le vaisseau de ligne anglais le *Pembroke*, qui avait mouillé devant la place du Cheval-Noir, a été, le dimanche matin, remorquée à la distance voulue pour les vaisseaux de guerre.

Le télégraphe d'Elvas a apporté la nouvelle que Gomez, à la tête de 8,000 hommes, avait paru le 7 sur les bords du Tage. Cette nouvelle a inspiré de vives inquiétudes au gouvernement, qui a ordonné à toutes les forces disponibles de se rendre à Elvas en toute hâte. Des ordres ont été transmis aux forces rassemblées dans les Algarves pour qu'elles eussent à se porter sur le même point. Le gouvernement est instruit qu'un bâtiment appartenant à don Miguel croise en vue du port de Viana, dans le port du Portugal. Ces circonstances ont déterminé le gouvernement à publier quelques décrets rigoureux contre don Miguel.

et ses partisans, et faire un appel aux gardes nationaux pour les inviter à se tenir prêts à agir au besoin.

La garde nationale a déployé un courage au-dessus de toute expression; plus de 7,000 hommes ont répondu au premier appel, et s'étaient rangés sous les ordres des ministres que la reine voulait renvoyer. On soupçonnait si généralement les Anglais d'avoir été les principaux moteurs de la contre-révolution, que plusieurs ont failli, dans les premiers instants d'effervescence, être victimes de la furie du peuple. Les consuls d'Angleterre et d'Amérique, qui étaient sortis à cheval, ayant été reconnus, ont été poursuivis par les huées générales. Ils ont dû leur salut à la vitesse de leurs chevaux. Déjà plusieurs gardes nationaux, qui avaient quitté leurs rangs, les couchaient en joue.

La reine a consenti à tout ce que lui ont demandé les vainqueurs : le rétablissement de la constitution, le maintien des ministres au pouvoir, le départ immédiat des forces navales extraordinaires anglaises, et l'expulsion du royaume de MM. de Palmella, de Terceira, Saldanha et Carvalho. La reine demandait que les anciens pairs pussent conserver leur qualité parlementaire, sans être obligés de se faire élire députés; elle réclamait l'amnistie complète pour tous ceux qui l'avaient assistée dans cette contre-révolution. Ces conditions ont été refusées. Après le rétablissement de la constitution, le château et les navires portugais ont tiré des salves. Le chargé d'affaires de France, M. Bois-le-Comte, qui vient d'arriver, étant descendu à terre dans ce moment, l'escadre française lui rendit les honneurs accoutumés. Le peuple, au bruit des salves tirées par les vaisseaux français, crut que c'était une démonstration favorable au nouveau gouvernement, et il criait sur les quais que les Anglais, ennemis du peuple, refusaient seuls le salut. L'amiral français avait répondu déjà à l'amiral Gage, qui lui demandait s'il débarquerait ses troupes de concert avec les Anglais : « *Nullement; je ne suis pas ici pour me mêler de la politique intérieure du pays; mais je suis venu pour protéger les sujets français et la reine au besoin, et je ne crois pas le moment arrivé.* » De là, des dispositions plus favorables de la part du peuple pour les Français que pour les Anglais.

Le duc de Palmella, ainsi que M. Silva da Carvalho et d'autres Portugais de distinction, viennent d'arriver en Angleterre, ayant été obligés de fuir leur pays à cause du rôle qu'ils ont joué dans les derniers événements. Nous regrettons d'apprendre que la part que nos troupes ont été obligées de prendre pour la protection de la reine a animé une partie de la population de Lisbonne contre les Anglais. A la date des dernières nouvelles, le 10, la capitale était parfaitement tranquille. La reine avait de nouveau parcouru la ville en voiture découverte et le prince lui-même s'était montré dans les rues à cheval et suivi d'un seul aide-camp. Maintenant que la tranquillité est rétablie, nous espérons que le soin d'établir le gouvernement qui doit régir le Portugal sera laissé entièrement aux cortès.

Nous apprenons que les ministres actuels ont fait de grands efforts pour engager Carvalho et les autres fugitifs à rester dans le pays, afin que toutes les nuances du parti libéral puissent s'unir pour résister à l'influence de don Miguel qu'on dit très-grande. Saldanha est le seul des personnages compromis dans les derniers événements qui ait eu le courage de rester et d'en attendre les conséquences.

Le journal portugais, le *Nacional*, publie, dans son numéro du 8 courant, de nouveaux détails sur ce qu'il appelle l'histoire des trois jours. Il débute par les réflexions suivantes :

« Les événements du 3, du 4 et du 5 novembre, ont prouvé au monde l'amour du peuple portugais pour la liberté et son dévouement à la cause de l'indépendance nationale. Cette vieille bravoure portugaise, que nos ennemis croyaient enterrée à Aljubarrota et sous les lignes d'Elvas, s'est retrouvée plus brillante que jamais. Jusqu'à ce jour, la faction étrangère nous avait impudemment dépouillés de la part de gloire qui nous revenait dans les victoires d'Oporto, des Algarves, de Lisbonne, de Santarém, d'Almoester et d'Assisceira, victoires dont elle s'attribuait tout l'honneur. Eh bien! les trois journées de novembre ont montré à l'Europe de quel côté sont la bravoure, l'honneur et l'amour du pays; elle aura pu jurer entre les nouveaux comtes Julliens, qui réclament l'assistance des étrangers pour assurer leur impuissante vengeance, et le peuple qui, en présence du plus imposant appareil guerrier, en présence des étendards des plus puissantes nations de l'univers, et bien que trahi, vendu par ses chefs et menacé par un pouvoir formidable, n'a pas hésité à faire face à tous ses ennemis et à s'écrier : « Il faut vaincre ou mourir, et, si l'étranger doit asservir le Portugal, qu'il ne puisse régner que sur des cadavres et des ruines! »

Dès l'instant où le peuple de Lisbonne eut proclamé la constitution de 1820, la faction anti-nationale crut l'occasion favorable pour exécuter l'œuvre d'iniquité qu'elle méditait depuis longtemps, et qui consistait à nous vendre aux étrangers. Les pamphlétaires et les intrigans à sa solde nous menaçaient incessamment de l'approche d'une force étrangère. Dès-lors, la question des institutions et des formes du gouvernement disparut devant une autre plus grave : la nécessité de défendre notre nationalité et notre indépendance.

Tous les honnêtes gens, tous les véritables Portugais n'hésitent pas un moment. Sans s'occuper de discuter le mérite comparatif des deux constitutions, il leur suffit de se rappeler que l'une était portugaise et l'autre étrangère, et ils jurèrent spontanément de mourir pour la constitution nationale.

Lorsque la reine, emmenée captive au palais de Belem, fut obligée de donner l'ordre que toutes les troupes de ligne vinsent se ranger autour de sa personne, les ministres, afin d'ôter à la faction le prétexte qu'elle désirait pour réclamer le débarquement des soldats étrangers, c'est-à-dire le danger personnel de la reine, résolurent de ne faire marcher vers le palais qu'une partie de la troupe de ligne destinée à servir de garde à S. M.; de cette manière, il se trouvait à Belem un grand nombre d'officiers et de soldats fermement dévoués à la cause de leur pays. Un seul corps, la brigade de marine, se porta au palais sans avoir été régulièrement convoqué; ces troupes, auxquelles il faut ajouter environ une trentaine de volontaires de la garde nationale à cheval, sont les seules qui se soient montrées indignes d'appartenir à la patriotique garnison de la capitale. Le complot tramé pour s'emparer de toutes les autorités n'ayant pu être mis à exécution, les factieux songèrent à renvoyer le ministère patriote. Ainsi, on foula aux pieds les sermens si solennellement prêtés le 9 et le 10 septembre, et on voulait rétablir la charte au moyen de la persécution et de l'extermination des patriotes.

Les patriotes et les gardes nationaux réunis au camp d'Aurique se montrèrent impatients d'aller au château de Belem. Afin de modérer leur exaspération, MM. Souris et Julio Sanches leur représentèrent qu'il serait convenable, avant d'en venir aux moyens extrêmes, d'épuiser toutes les voies légales et d'envoyer à la reine un message chargé de lui exposer l'état des affaires et la supplier d'adopter promptement le seul remède capable de mettre un terme à la crise.

Le conseil fut approuvé et M. Manoël avait déjà commencé à rédiger par écrit un projet d'adresse qu'il se proposait d'ac-

compagner d'une lettre particulière de sa main, lorsque MM. Luna et Jose Maria de Sousa arrivèrent de Belem au camp Dominique avec mission de déclarer aux commandans du camp, de la part de S. M., que les personnes qui l'environnaient reconnaissaient maintenant la nécessité de transiger avec les opinions qu'elles n'avaient pas cru jusqu'alors si générales ni si fortement appuyées. On ajoutait que S. M. désirait qu'un mandataire choisi au nom du peuple fut envoyé au château de Belem afin de s'entendre à ce sujet avec des commissaires qu'elle nommerait elle-même.

Aussitôt, M. Passos Manoël s'offrit pour remplir cette mission, et son offre fut agréée. On lui adjoignit M. Souza Saraiza, et tous deux se mirent immédiatement en marche pour Belem. Les patriotes convinrent ensuite de nommer une commission *ad interim*, laquelle s'était chargée, en l'absence de toute autre autorité supérieure, de donner les ordres nécessaires au maintien de la tranquillité publique et à celui des institutions nationales. Les membres de cette commission furent choisis par les chefs de bataillon de la garde nationale.

La commission entra en conférence avec le vicomte Sa da Bandeira, commandant-général des forces nationales, et prit immédiatement les mesures qu'exigeait la situation. M. Souris-Caldeira fut nommé commandant en chef de la garde nationale. Pendant ce temps-là, MM. Passos Manoël et Saraiza étaient arrivés au château de Belem, et s'étaient abouchés avec les commissaires nommés par S. M. Ces derniers étaient le marquis de Saldanha, M. F. M. Trigosa et le duc de Palmella. Nos mandataires reçurent les propositions suivantes, qu'ils n'acceptèrent qu'*ad referendum*, et à la condition de les soumettre à ceux qui les avaient envoyés.

Propositions des commissaires de Belem.

Ces propositions portaient : « 1° Que les cortès seraient immédiatement convoquées, et que les nouveaux élus recevraient des pouvoirs spéciaux, à l'effet de faire subir à la charte de 1826 et à la constitution de 1820 tous les changemens jugés nécessaires pour assurer la liberté légale de la nation portugaise, les prérogatives royales de S. M. dona Maria II, et mettre le nouveau pacte en rapport avec les principes adoptés dans les autres monarchies constitutionnelles de l'Europe; »

« 2° Que la chambre, telle qu'elle était constituée avant le 10 septembre dernier, voterait sur les susdits changemens, en acceptant seulement tous ceux qui toucheraient à l'organisation même de cette chambre; »

« 3° Que le respect et l'amour pour la reine étant les sentimens dominans dans le cœur de tous les Portugais constitutionnels, ils oublieraient les dissentimens politiques qui ont pu les séparer jusqu'à ce jour au sujet des formes du gouvernement les plus convenables, pour s'unir dans un désir commun de maintenir la tranquillité, et de consolider la liberté nationale sur la base d'une monarchie représentative. »

Palais de Belem, 4 novembre 1833.

(Suivaient les signatures.)

Réponse aux propositions des commissaires de Belem.

« 1. Les cortès générales, convoquées par le décret du 8 octobre, seront convoquées comme il a été convenu ci-dessus; mais les représentans seront investis de pouvoirs spéciaux pour faire dans la constitution de 1820 et dans la charte de 1826, toutes modifications qui paraissent nécessaires pour assurer la liberté légale de la nation portugaise et les prérogatives de la couronne de S. M. T. F. la senora dona Maria II, et qui devront être mises en harmonie avec les principes adoptés dans les autres monarchies constitutionnelles de l'Europe. »

« Les modifications admissibles et propres à être adoptées dans la charte de 1826, ne doivent être rejetées que dans le cas où elles seraient contraires au serment déjà prêté. A cette condition, les soussignés les agréent volontiers. »

« 2. Les actes du gouvernement, depuis le 10 septembre, et spécialement les décrets dont l'exécution a commencé, seront garantis. »

« 3. Sa Majesté très-fidèle sera priée de nommer un ministère qui ait la confiance de la nation. »

« 4. Le désir de tous les Portugais est d'assurer les libertés publiques et de maintenir les prérogatives de la couronne, ainsi que la dignité du trône. »

Ces nobles résultats obtenus, on n'épargnera aucun sacrifice pour donner au gouvernement tout l'appui que les citoyens sont capables de lui prêter, l'harmonie parmi tous les Portugais, ordre public et sécurité individuelle de tous les citoyens soussignés, que le plus pur intérêt de la nation maintient unis. »

« Jose-Victorino Barreto Feio; L. R. Souza Saraiza; vicomte Sa da Bandeira; beaucoup d'autres personnes distinguées, commandans de corps, etc. »

DERNIÈRES NOUVELLES DE MADRID. — Gomez, qui avait semblé vouloir se porter sur Séville, s'est jeté vers Cordoue, où il est peut-être rentré pour la troisième fois. La *Gazette de Madrid* du 12 novembre, qui nous parvient par voie extraordinaire, contient ce qui suit :

Bulletin reçu au ministère de la guerre.

« Le brigadier don Ramon Maria Narvaez mande de Naval-Moral, à la date du 10, se référant à la dépêche du marquis de Rodil du 9, de Medelijn, à 3 heures du soir, que le rebelle Gomez était, dans la nuit du 7, à Berlanga, continuant ses marches forcées, dans le but d'éviter d'être devancé par nos troupes en arrivant à Utiel. Il est difficile qu'il y parvienne, par suite des ordres donnés pour que la poursuite se fasse sans relâche. »

Une lettre particulière du 12, qui nous est communiquée, porte en *post-scriptum* :

« *Minuit.* — J'arrive à l'instant du ministère de la guerre; d'après tous les rapports arrivés ce soir, Gomez se trouve dans les environs de Cordoue, où il est à présumer qu'il sera entré. Cabrera, Quilez, Serrador, se trouvaient à Almodovar. »

« De ces rapports, il résulte que le factif Gomez a pris une avance de 22 lieues sur nos troupes! Il peut maintenant franchir tous les espaces sans difficultés. »

« On annonce aussi que San-Miguel est nommé général en chef au lieu et place de Rodil, et que le général Rivera prendra aussi un commandement. »

Nous voyons dans cette même lettre que les événements de Lisbonne, dont on avait eu connaissance, avaient donné beaucoup à réfléchir sur le compte de l'Angleterre, et que l'opinion se retournait du côté de la France. Du moins peut-on dire que l'alliance anglaise commence à n'être plus autant prônée. — Nous trouvons dans le *Phare* le rapport suivant sur les dernières opérations de la légion auxiliaire française :

Rapport du général Lebeau au général en chef Espartero.

Oteiza, le 8 novembre 1836.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui même j'ai marché à la tête de ma colonne sur Estella, que les positions en ont été enlevées, et, qu'en ayant trouvé une à demi-portée de la ville, j'y ai réuni six obusiers et en peu de temps fait éclater

sur les maisons et dans les rues d'Estella plus de 150 obus qui ont mis la plus grande consternation parmi les habitans, que l'on voyait fuir vers les montagnes. Cette action remplit le but exprimé dans la lettre que M. le ministre m'a adressée par courrier extraordinaire le 31 octobre et celui des mouvemens que vous m'avez recommandés.

Les troupes ont rivalisé de courage et de valeur; j'ai l'honneur de vous rendre compte par un rapport plus détaillé des actions des militaires de tous les grades qui se sont rendus dignes des récompenses que je demanderai pour eux.

A neuf heures du soir les troupes étaient rentrées à Oteiza n'ayant reçu dans toute la journée qu'une demi-ration de biscuit.

La perte de l'ennemi a été considérable en comparaison de la nôtre, que j'ai l'honneur de vous faire connaître dès que les rapports me seront parvenus.

Je ne renverrai point à un autre moment le devoir de vous informer que j'ai opéré de concert avec le brave général Irribaren, que nous ne nous sommes point quittés de toute la journée, et que je dois aux inspirations heureuses de ses conseils une grande partie de nos succès.

Le général LEBEAU.

— Il paraît qu'on a plus d'informations à Bordeaux qu'à Bayonne sur les opérations du siège de Bilbao. Nous lisons dans l'*Indicateur* :

« Nous avons reçu de Bilbao des lettres jusqu'au 12. Depuis la prise de Mamès, l'ennemi n'avait entrepris aucune attaque contre la ville : on dit qu'il a le projet d'observer les mouvemens d'Espartero, avec douze ou treize bataillons, pendant que quatre autres couperaient les communications par la rivière, ce qui réduirait Bilbao à la famine avant peu de temps, chose concevable en raison des 7,000 hommes de garnison qui s'y trouvent. De la sorte Bilbao serait pris, sans que les carlistes eussent à risquer un assaut meurtrier. »

« Le général Espartero occupait le 10 Arcinieja et Villarcayo, et Villareal était le même jour aux environs de Sodupé. Le premier de ces chefs pourrait fort bien s'introduire dans Bilbao pour le délivrer, mais il faudrait qu'il laissât à découvert la vallée de Mena et l'Alava. Cependant on pense qu'il combinera ses mouvemens avec les christinos de la Navarre et les troupes du général Evans. »

« Les factieux se sont emparés à Olaviaga (rivière de Bilbao) du navire le *Hasard*, parti de Bordeaux, chargé de tabac, et de deux autres bâtimens venant de Santander, chargés de farine. »

« Sanz, battu dans les Asturies, est rentré, avec les restes de sa division, en Biscaye. »

« Le *Mémorial bordelais* donne un autre motif au retour de Sanz :

« Sanz, dit ce journal, dégagé de la légion auxiliaire portugaise, déjà en route pour l'Estramadure, est venu en Castille, se portant sur les Encartaciones, pour attirer l'attention d'Espartero. Ce mouvement a été combiné avec Villareal. »

« Les carlistes se sont emparés du fort de Barcena, l'un de ceux qui défendent Bilbao. Le siège continue; les assiégés se conduisent héroïquement : c'est une seconde Saragosse. »

« On dit que San-Miguel remplacera Espartero. »

— Le gouvernement reçoit de Perpignan la nouvelle suivante : « 18 novembre au soir. »

« Le 8, dans une sortie, la garnison de Cardona a été surprise et attaquée par 1,500 factieux; elle a eu cent hommes tués, dont cinq officiers. »

« Les gardes nationaux de Barcelone se sont réunis le 13, et ont déclaré refuser de partir sans habits et sans argent. La cavalerie de la garde nationale a dissipé ce rassemblement. 1,500 mobilisés ayant été habillés et soldés, sont partis le 16. »

« Le général Serrano est entré en campagne le 15; il a exigé la présence des délégués de la junte d'armement, pour pourvoir à tous les besoins de la troupe sous leur responsabilité. »

« Le 16, Mina n'a pas été en état de s'embarquer pour Cette. »

« On dit que la division carliste de Garcia marche sur la Catalogne. »

A la suite, le journal ministériel porte une dépêche télégraphique de Bayonne du 17 (nous sommes au 20) qui ne fait que répéter ce que l'on sait par la correspondance sur la continuation du siège de Bilbao.

— Antonio Orrasco, auteur d'un article intitulé : *Ce qui se dit et ce qui ne se dit pas*, inséré dans un journal de Madrid, vient d'être condamné à deux années de prison, à la perte d'une place qu'il occupait et aux frais du procès.

— On assure que le roi de Sardaigne a mis à la disposition du prétendant 26 officiers de son armée de terre et de mer; ces officiers sont arrivés en France avec des passeports de leur pays, et sous le prétexte de s'instruire. (Sentinelle.)

— Nous recevons les journaux de Barcelone jusqu'au 10 novembre. Nous y lisons que le gouvernement sarde a renvoyé le consul espagnol de Gènes, et que le vice-consul à Nice a reçu l'ordre de retirer l'écusson aux armes d'Espagne.

LE SIÈGE DE BILBAO. — On nous écrit de Bayonne, le 27 novembre :

« Pendant trois jours, nous avons été à peu près privés de nouvelles de Bilbao; le mauvais temps qui continue encore empêchait l'arrivée périodique des dépêches. »

« Aujourd'hui la *Gazette d'Onate* annonce la prise du fort de Barcena, le 12, avec une légère résistance; on y a pris 150 hommes, 2 pièces de 4 en bronze, 14,000 cartouches et beaucoup de provisions. Le 13, les carlistes s'emparèrent du fort de Luchiana, qui défendait un pont de communication avec Bilbao. Ce pont a été détruit, et maintenant Eguia peut agir contre Bilbao d'une manière plus expéditive. »

« Quelques lettres de Durango ajoutent que, voyant qu'aucune satisfaction n'avait encore été donnée de l'attentat commis contre un parlementaire envoyé du quartier royal au consul anglais, à l'occasion du navire capturé à Bermeo, Eguia avait donné l'ordre d'entamer le feu contre la ville; mais ceci n'est pas certain. »

« On a appris officiellement le retour de Sanz au quartier-général de Villareal, ce dont on parlait vaguement il y a quelques jours. Les rapports carlistes disent qu'il amène avec lui 5 bataillons de plus qu'il n'en avait en partant pour son expédition, 500 chevaux et un butin considérable. Espartero fera donc bien de se tenir sur ses gardes. »

NOUVELLES DE BILBAO. — Nos lettres de Bayonne du 16 novembre nous annoncent que le 11 les carlistes se sont emparés de la position de Barcena, qu'ils ont établi un pont sur le Nervion, et que le 12 ils devaient attaquer une autre position sur la rive gauche appelée San Francisco. On parlait à Bayonne de propositions pour une capitulation; mais d'autres avis disent que les urbains sont décidés à se défendre, et que les assiégés avaient ralenti leurs attaques par défaut de munitions.

L'inaction des Anglais dans leurs lignes de St-Sébastien et du Passage, et les grands travaux qu'ils y exécutent, ainsi qu'à Santander, font toujours parler à Bayonne. On semble porté à penser qu'ils songent plus à s'assurer des positions qu'à servir les intérêts de la reine.

POLOGNE. — Il est fort difficile, on le sait, d'avoir des nouvelles de la Pologne et de l'intérieur de la Russie. On nous communique pourtant l'extrait suivant d'une lettre de Zitomyr, en Volhynie, du 5 novembre, que nous publions sans en garantir l'exactitude :

« Le bruit de l'existence de la confédération polonaise est arrivé jusqu'à nous. Ce bruit enthousiasme notre jeunesse et même les vieillards, car nous croyons que c'est le seul moyen d'unir les enfans de la Pologne et de les empêcher de s'immiscer dans les affaires des autres nations; mais le gouvernement russe a pris le bruit pour la réalité, et on commence à rechercher si la confédération n'existe pas dans nos provinces. Plus de 40 jeunes gens ont été arrêtés à Zitomyr, à Kamienieks et à Kiov, et l'instruction se poursuit sans qu'on puisse rien découvrir.

» En même temps on recherche dans l'armée russe une société secrète à laquelle on donne le nom de *Société slave*, et qu'on dit être le débris de celle formée par Pestel et Murawieff, etc. Beaucoup d'officiers ont été arrêtés à Orel, où siège la juridiction militaire. La plupart ne retournent plus au régiment. On les a dirigés sur la Sibérie, et on ne sait quel sera leur sort. On croit chez nous que tout ce qui se passe est provoqué par l'accident de l'empereur Nicolas, qui est un attentat exécuté par un officier d'Yrkourtsk. Le destin du coupable reste enseveli dans le plus grand secret, entre les généraux Benkendorf et Boutourline, qui en furent chargés, ou s'en chargèrent eux-mêmes. Plusieurs Polonais qui prirent part à la révolution de 1830, quoique acquittés par le gouvernement, ont été de nouveau mandés au chef-lieu des districts et des gouvernemens, et on leur annonce que c'est pour compléter leur acquittement qu'on les retient quelque temps sous la surveillance de la police.

» La confiscation des biens est suspendue et changée en simple séquestration; même on ne fait plus dans les provinces des caudaux des biens des émigrés polonais aux militaires russes. C'est la seule amélioration que nous voyons depuis cinq ans.»

ITALIE — Il nous arrive des lettres de Naples du 5 de ce mois. Le choléra sévissait avec rigueur dans cette ville; les bulletins officiels avouaient 140 à 160 morts par jour depuis le commencement du mois, et les bruits de la ville, qui semblent exagérés, les portent à 500; mais l'autorité allait y faire donner créance en supprimant les bulletins journaliers.

Le temps était déplorable: la neige couvrait le Vésuve. Le choléra frappe sur toutes les classes indistinctement, et presque chaque mort de négociant est l'annonce d'une faillite; on peut juger par là de l'état des affaires. Les bruits les plus alarmans circulent. Ainsi, malgré toutes affirmations continues, on parle toujours d'empoisonnement. Il a été question aussi de la retraite du ministre des finances.

« Une autre rumeur, plus répandue dans le public, dit notre correspondant, est que les Autrichiens viendront occuper le fort de Mola. Pour justifier ce fait, on parle d'une dette, qui, tant qu'elle n'est pas acquittée, permet à l'empereur cette occupation par un traité. Mais, sous ce prétexte hostile en apparence, on cacherait une alliance pour faire contre-poids à l'esprit révolutionnaire, sans manifester ouvertement la méfiance de notre cour pour l'armée et les citoyens.»

GRÈCE. — Le tribunal suprême de l'aréopage a cassé le jugement qui condamnait le journal le *Sauveur*. Le même arrêt frappe d'incapacité légale les juges intrus qui ont servi le pouvoir dans cette affaire, et consacre le droit de la presse de discuter ses actes. L'amende perçue a été restituée et le gérant du *Sauveur* mis en liberté.

On nous annonce en même temps de Bavière que M. de Mieg refuse en définitive d'aller remplacer M. d'Armanberg, jugeant impossible, sans doute, de réparer le mal fait tant que le système de gouvernement ne sera pas changé. En vain, le roi de Bavière a offert à d'autres personnages la place de grand-chancelier en Grèce, tous ont refusé, et ce sera un grand embarras quand viendra le moment du départ du roi Othon et de sa femme.

Mais ce qui serait incroyable sans les preuves, c'est que dans de telles circonstances le gouvernement bavarois s'imagine pouvoir négocier à Paris un nouvel emprunt soi-disant grec, et que ses banquiers vont arriver ici pour en faire la proposition. C'est aussi trop compter sur la duperie de la France.

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE,

De Ch. Savy jeune, quai des Célestins, n° 49.

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire, et sur leur application à la Pathologie, par J.-L. Brachet, médecin de l'Hôtel-Dieu et de la prison de Roanne de Lyon, membre de l'Académie Royale de Médecine; 1 fort vol. in-8°, papier vélin. — Paris et Lyon 1837, 2^e édition revue et augmentée. — Prix: 7 fr.

On trouve à la même librairie les Ouvrages adoptés par la Faculté des sciences, tels que Chimie, Physique, Minéralogie, Géologie et Botanique.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vendredi prochain vingt-cinq novembre courant, à dix heures du matin, sur la place des Cordeliers de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un mobilier saisi consistant en table, banque, commode, chaises, un poêle en fonte, ses cornets en tôle, rideaux de croisée, une lampe à pompe, un petit miroir, batterie de cuisine, etc. (1615)

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(1588) **A VENDRE.**
10 Maisons en ville dans les prix de 15 jusqu'à 250,000 francs.

2^o Propriétés rurales, situées dans la commune de Fontaines, Saint-Rambert-Ile-Barbe, Neuville, Sainte-Foy, Chaponost, Vaise, près Roche-Cardon; Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Orléans, Montluel, Millery, Irigny, sur les bords du Rhône; Montagnier, près du parc de Neuville; Brindas, Begnot, Caluire, la Croix-Rousse, Chasselay, Chessy-les-Mines, Venissieux, Liègue et Anse, près Villefranche; Ampuis et Chavanay, etc., dans les prix de 12 jusqu'à 300,000 francs.

Nombreux capitaux à placer par hypothèque dans l'arrondissement de Lyon, S'adresser pour le tout à Me Henry, notaire à Lyon, place de la Préfecture, n° 7.

Étude de Me Morand, notaire à Lyon, rue de la Gerbe, n° 14, à l'angle de la rue Grenette.

A PLACER. — Capitaux à 5 p. 0/0 et capitaux en viager moyennant hypothèque dans le département du Rhône.

A VENDRE. — Plusieurs maisons de divers prix dans les bons quartiers de Lyon, à des conditions avantageuses pour les acquéreurs.

— Maisons de campagne sur les hauteurs de Lyon et sur les communes environnantes.

— Propriétés rurales situées dans le département du Rhône et dans les départemens voisins.

Pour le tout, s'adresser audit Me Morand, chargé de diverses propositions d'échange d'immeubles. (1532)

(1450) **VENTE VOLONTAIRE**
D'une Maison, située à Lyon, rue Confort, n° 3, et attenante à la place de ce nom.

Cette maison, composée de rez-de-chaussée et quatre étages, avec caves voûtées, forme deux corps de bâtimens séparés par une cour.

La vente en aura lieu aux enchères, le 29 novembre 1836, onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, n° 1, chargé de traiter de gré à gré avant l'adjudication.

(1612) **A VENDRE**
A L'AMIABLE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

En l'étude de Me Casati, notaire à Lyon, place des Carmes, le jeudi vingt-deux décembre mil huit cent trente-six, à onze heures du matin,

Maison située à Lyon, rue Saint-Jean, 3, et quai Humbert 5, composée de caves voûtées, rez-de-chaussée, six étages et greniers, formant deux corps de bâtimens qui seront vendus en deux lots séparés, et sur lesquels sera proposée une enchère générale qui sera préférée si elle est supérieure aux enchères partielles.

S'adresser audit Me Casati, dépositaire du cahier des charges, et à Me Coste, aussi notaire à Lyon, rue Neuve, 7.

(1556) **A VENDRE pour cause de santé.** — Fabrique de pâtes de Gènes avec tous ses accessoires, jouissant d'une bonne clientèle, et située dans un des plus beaux quartiers de la ville. On donnera toutes les facilités pour le paiement. S'adresser à Me Quantin.

ANNONCES DIVERSES

(1605) **A VENDRE.** — Un fonds de café à la Guillotière, grande rue, n° 50. — S'y adresser.

(1614) **A VENDRE de suite pour cause de départ.** — Une bonne pharmacie dans un des bons quartiers de la ville. S'adresser au bureau du journal.

(1602) **A VENDRE pour cause de départ.** — Un mobilier en acajou avec incrustations composé d'un lit, un divan, une table à thé, une console, une table à jouer, une pendule très-moderne de toute grandeur, deux vases, une corbeille en porcelaine, une garniture d'un lit et de deux croisées; le tout presque neuf. S'adresser, rue Sainte-Hélène, n° 26, de 10 heures à 4.

A VENDRE.

Une très-belle épreuve avant la lettre des *Adieux de Napoléon à Fontainebleau*, grand format, dans un très-beau cadre.

Il a été trouvé un effet de 113 francs. S'adresser pour le réclamer à M. le caissier principal de la banque de Lyon, place des Pénitens-de-la-Croix, n° 2.

(1572) **AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.**

Ceux de ces MM. qui désireraient mettre leurs propriétés en totalité ou en régie, n'auront qu'à s'adresser au bureau du journal, où l'on désignera le régisseur, qui, étant propriétaire lui-même, peut offrir toute garantie.

SERVICE RÉGULIER

ENTRE NANTES, CADIX ET SÉVILLE,

Par navires espagnols, pour le transport des marchandises.

Annuellement les départes auront lieu le 1^{er} fixe des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Les navires seront expédiés à ces époques quelle que soit la quantité de marchandises à bord; l'engagement le plus rigoureux en sera pris avec les personnes qui le désireront.

Le premier navire sera la *Casilda*, capitaine Urtua; le deuxième, *el Correo*, de Bilbao, capitaine Fullaondo.

S'adresser, à Nantes, à Marilliet, consignataire. (1511)

VÉSICATOIRES-CAUTÈRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES, seul approuvé par les membres de l'Académie de médecine pour se panser sans douleur et obtenir une suppuration, abondante et inodore. (COMPRESSES SPONGIEUSES préférables au linge.)

Dépôts chez les pharmaciens: Guichard, à Lyon; Michel, à Tarare; Trouillet, à Vienne. (1613)

SIROP PECTORAL FORTIFIANT DU DOCTEUR CHAUMONNOT.

UNE MÉDAILLE D'OR

A été accordée à l'Auteur.

Il guérit promptement les rhumes, la coqueluche, l'asthme, les catarrhes, les inflammations de poitrine, les irritations d'estomac et les palpitations du cœur; il calme aussi les affections nerveuses.

Dépôts chez MM. Victorin-Biétrix Sionest et Co, rue Neuve, n° 12, à Lyon; Michel, rue de la Pêcherie, à Tarare; Arduin, à Amplepuis; Voituret, à Villefranche; tous pharmaciens. (1523)

FOURGONS ACCÉLÉRÉS ET ORDINAIRES

De LYON A CLERMONT et Retour,

Partant tous les jours de l'une et l'autre Ville; Faisant le trajet, par accéléré, en deux jours; par ordinaire, en cinq jours.
A Lyon, chez Gastine et Gillet, port du Temple, 45;
A Clermont-Ferrand, chez J.-B. Barthélemy. (1491)

TRAITEMENT DÉPURATIF,

Des Maladies secrètes, nouvelles ou anciennes, des Dartres et de toute Acreté ou Vice du Sang par le SIROP CENTRÉ DE SALSEPAREILLE de QUET, approuvé et reconnu supérieur à tous les remèdes annoncés jusqu'à ce jour.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, n. 31, ou dans ses dépôts. (803)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE,

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon; ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitens-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont le détrit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apretés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulemens récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix: 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

- On fait des envois. (*Affranchir et joindre un mandat sur la poste.*)
- A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 15.
- A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
- A Grenoble, chez Duchenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
- A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
- A Vienne, chez Moutet fils, épicer, rue Marchande.
- A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
- A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
- A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épicer, rue Paluy.
- A Givors, chez M. Thivy, épicer, Grande-Rue.
- A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
- A Avignon, chez Guibert, pharmacien, place St-Didier.
- A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
- A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.
- Valence, Ronzier, place des Clercs.
- Lons-le-Saulnier, Vincent, épicer et marchand de parapluies, place de la Liberté.
- Paris, Maréchal, épicer, rue du Pont-au-Choux, n° 14 ou 17.
- Le Puy, Bernardpic, droguiste, rue Panesac, n° 164.
- Ainsi que dans les principales villes de France.

DRAGÉES DU DOCTEUR VAUME,

EXAMINÉES ET APPROUVÉES PAR LA COMMISSION NOMMÉE PAR LE GOUVERNEMENT.

Ce remède est agréable à prendre, économique et des plus efficaces pour la guérison des maladies siphilitiques, dartreuses, scrofuleuses et gouteuses.

Dépôt chez Vernet, pharmacien, place des Terreaux. (1455)

ALMANACH DE FRANCE.

1837.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE.

A la librairie moderne de PAYAN, rue de la Préfecture, n° 6. (1616)

GRAND-THÉÂTRE. — Mercredi 23 novembre 1836. — LE DÉPIT AMOUREUX, comédie; LE SERMENT, opéra; CENDRILLON, ballet. — Six heures.

Jeudi 24 novembre 1836. — UNE POSITION DÉLICATE, vaud.; Les Chanteurs Alsaciens; LE CHALET, opéra; LA SYLPHIDE, ballet. — Six heures.

GYMNASÉ LYONNAIS. — Mercredi 23 novembre 1836. — LA FAMILLE IMPROVISÉE, vaud.; LA BELLE ÉCAILLÈRE, drame; LE GAMIN DE PARIS, vaud. — Six heures.

Jeudi 22 novembre 1836. — La quatrième représentation de Mme Dorval: CHATTERTON, drame; JEANNE VAUBERNIER, comédie.

Vendredi 25, au bénéfice de Mlle Henriette Baudouin, les premières représentations de PIERRE LE ROUGE, comédie; LE DIABLE AMOUREUX, vaud.; la reprise de: UN MATELOT, vaud.

Bourse de Paris du 21 novembre 1836.

Cinq pour cent	105 93	105 93	105 90	105 90
— fin courant	106	106 5	106	106 5
Quatre pour cent	98 40			
Trois pour cent	79	79 10	78 95	79 10
— fin courant	79 10	79 15	79 5	79 15
Rentes de Naples	98 40	98 50	98 40	98 40
— fin courant	98 40	98 45	98 40	98 45
Actions de la Banque	2295	2292	50	
Quatre Canaux				
Caisse hypothécaire				760

L'un des Rédacteurs, AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.